

# / APRÈS LES SALAIRES, APRÈS LES AVANCEMENTS, LA PERS 793 ET DEMAIN... LE TARIF AGENT ?

janvier 2014

Après un projet d'accord de branche qui invitait les fédérations syndicales à cautionner une **perte de pouvoir d'achat de 1 % pour 2014**.

Après des projets d'accords d'entreprises sur les avancements au choix, pour la plupart à des taux historiquement « bas ».

Après avoir emmagasiné les baisses de cotisations CAMIEG, Prévoyance, ... , à hauteur de plusieurs dizaines de millions, **les employeurs veulent s'attaquer à un des textes de branche constituant un pilier du Statut des Industries Électriques et Gazières : la Pers 793**.



Ce texte prévoit l'indemnisation forfaitaire des frais engagés par les agents en déplacement professionnel. Au-delà du remboursement des frais, cette Pers valorise la « contrainte » que constitue l'obligation faite aux salariés de ne pouvoir rentrer chez eux.

Dans le même temps où les agents des IEG doivent faire face aux augmentations de la TVA, de la Pression fiscale, des loyers, ... les employeurs proposent une nouvelle fois « un équilibre social ». Il leur permet d'engranger les avantages, **faisant retomber les inconvénients sur les agents**. En omettant de porter le débat sur le partage des richesses créées au sein de la branche – un des groupes du secteur a vu sa valeur boursière augmenter de 80 %. Les dividendes versés aux actionnaires prennent une part de plus en plus grandissante.

« Le beurre, l'argent du beurre... » c'est la devise de nos syndicats d'employeurs, bien rangés derrière la bannière du MEDEF, qui rabotent le Statut, rabotent les avantages des Électriciens et Gaziers pour faire grossir les bénéfices.

**Pour FO cette spirale doit cesser. C'est en ce sens que nous avons proposé ce jour à l'ensemble des fédérations syndicales de se retrouver pour organiser la riposte.**